

## agenda

### Mardi 4 septembre

Conseil Municipal, 19h,  
Grange Freydane

### Jeudi 6 septembre

Remise cartes chasse,  
18h30 à 20 h, Grange  
Freydane, ACCA

### Samedi 8 septembre

Forum des Associations, 9h  
à 12h, devant la salle de  
l'Oursière

### Samedi 15 septembre

Fête "Peuples du monde",  
Espace Guimet, C9

### Mercredi 3 octobre

AG de l'APE, 18h à 20h, Salle  
Freydane

### Samedi 6 octobre

Fête de la pomme, 8h à 13h,  
Parking de l'Oursière,  
APPAR

### Samedi 13 octobre

AG du Club Le Perlet (suivi  
d'un repas à l'Oursière),  
Salle de la cantine, 10h

### Jeudi 18 octobre

Réunion publique : Quelle  
évolution pour le site de  
Freydières/ La Pra ?, 20h30,  
Grange Freydane

### Dimanche 11 novembre

Cérémonie du 11  
novembre, 11h, Monument  
aux morts

### Vendredi 23 novembre

AG du ROC, 20h30, Salle de  
l'Oursière

### Dimanche 25 novembre

Marché des créateurs, 10h à  
18h, Salle de l'Oursière

N'hésitez pas à visiter  
régulièrement le site à la rubrique  
Agenda pour être informé des  
dernières nouvelles ou choisir en  
toute connaissance une date pour  
l'organisation d'une manifestation.

L'été a encore une fois été riche en manifestations relevant la vitalité de notre village. Le centre de loisirs intercommunal ouvert en juillet et la dernière semaine d'août a accueilli de nombreux enfants de 3 à 13 ans, leur permettant de vivre des moments forts dans un esprit collectif, encadrés par une belle équipe d'animateurs.

Compte tenu de la forte fréquentation du site de Freydières l'équipe municipale a engagé un travail de réflexion sur l'utilisation et la vie du site. Les revélois seront invités à participer à cette réflexion lors de la réunion publique sur le sujet le 18 octobre.

Nous aurons l'occasion de nous retrouver avant cette date, **le samedi 8 septembre lors du Forum des Associations, et le 15 pour un voyage à travers les différentes cultures du monde à l'occasion de la fête du C9...un rendez-vous devenu incontournable pour tous les revélois !**

Bonne rentrée,

**Bernard Michon, Maire de Revel**

## Infos mairie

### TRAVAUX

#### Point sur le chantier école-mairie

Les travaux école-mairie, pour réhabilitation et mise en accessibilité, se déroulent selon le calendrier prévu initialement. Les élèves ont intégré leur nouvelle école depuis le mois d'avril. La rénovation de la mairie a débuté début mai. Le bâtiment a été mis hors d'eau hors d'air dans l'été et la livraison est toujours prévue pour début 2019.

#### Routes endommagées : attente des subventions

Suite aux intempéries de début d'année, certaines routes ont été endommagées (glissement de terrain à Pré Chabert, route des Martinots, route de La Tour). Nous venons d'obtenir les subventions attendues du Département et de l'Etat et lancerons prochainement les travaux de rénovation.

#### Cimetière

Nous avons prévu des travaux d'aménagement du cimetière à l'automne pour le rendre plus accessible en créant des allées circulables.

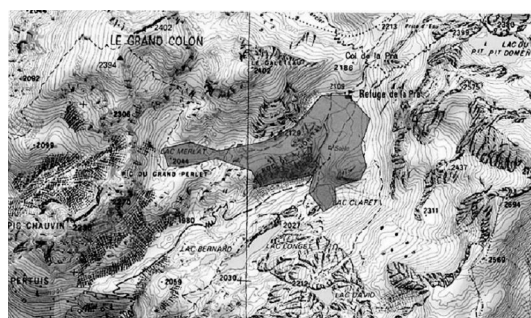
### Arrêté réglementant le camping, le bivouac et les feux de camp sur l'alpage de Revel

Pour des questions de sécurité et de protection des espaces naturels sensibles, un arrêté municipal a été pris interdisant le camping sauvage et les feux de camps, de jour comme de nuit, sur l'ensemble de l'alpage de la commune de Revel. En effet, ce site est très fréquenté en période estivale : le camping sauvage et le bivouac constituent une réelle nuisance pour la faune et la flore dans ce secteur particulièrement sensible du fait de la présence de zones humides.

Le bivouac est lui toléré en dehors de certaines zones (voir carte), le bivouac étant défini comme l'installation d'une tente légère de 19h à 9h du matin, l'utilisation d'un réchaud, et l'enlèvement de tous les déchets.

Le présent arrêté est porté à connaissance de la population par affichage en mairie et sur les panneaux municipaux, ainsi que sur les panneaux à l'entrée du site Natura 2000, au refuge de La Pra et sur le site Internet de Revel.

Un bilan sera fait en fin de saison.



Zone d'interdiction du bivouac sur l'alpage de la Pra - Arrêté municipal - Commune de Revel

### Quelle évolution pour le site de Freydières/la Pra? Réunion publique jeudi 18 octobre.

Etudiante en BTSA DATR (Développement, Animation des Territoires Ruraux), j'ai été chargée par la mairie de Revel de faire une étude sur le site de Freydières et celui de la Pra.



Nous sommes tous conscients des nombreux enjeux et potentiels de ces deux sites. Cependant, des problèmes viennent obscurcir le cadre magnifique de ces lieux. En effet, une sur-fréquentation engendre un certain nombre de difficultés dont la gestion des parkings, la tranquillité de la faune et de la flore, ou encore le non-respect des règles par certains usagers.

Tout au long de mon stage, j'ai fait de multiples rencontres : l'Espace Belledonne, les gérants ou propriétaires des restaurants

(« La Gelinotte », « Chez Margot »), le refuge de La Pra, l'ACCA des chasseurs ou encore chaque association ayant une action sur le site. J'ai souhaité pouvoir échanger avec une large palette d'acteurs présents pour comprendre leur point de vue, afin de trouver des solutions adaptées à chacun. J'ai pu prendre connaissance de leurs projets et des problèmes qu'ils rencontraient, avoir leur avis sur le site et prendre connaissance des solutions qu'ils aimeraient voir mettre en œuvre.

Grâce à tous les éléments collectés auprès des acteurs et collectivités rencontrés, nous allons travailler avec l'équipe municipale à des propositions d'amélioration, des compromis afin que le site soit plus agréable, mieux respecté et moins contraignant.



**Afin de partager ce travail et ces réflexions avec les revélois, nous vous donnons rendez-vous le jeudi 18 octobre à 20h30 à la Grange Freydane.**

Linaëlle CAPRON

### Rénovation du chalet d'alpage du Colon

Dans le cadre de sa politique d'aide au pastoralisme, l'Espace Belledonne porte un programme d'aide financière. Cela nous permet de réaliser des travaux de rénovation de la cabane du Chalet du Colon, hébergement du berger pendant l'estive, vont être réalisés cet automne, afin d'isoler le bâtiment et d'en améliorer le confort jusqu'à trop sommaire.

De nouvelles modalités d'utilisation seront déterminées prochainement.

Les travaux, d'un budget de 35000 euros HT, sont subventionnés à 70 % par la Région et l'Europe.



## Enfance/Jeunesse

### Nouveaux horaires scolaires et péri-scolaires

Depuis cette rentrée, le temps scolaire se répartit sur 4 jours pour les écoles maternelle et élémentaire de Revel : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les horaires d'école changent : **8h25 à 11h45 le matin puis 13h45 à 16h25 l'après-midi.**

En conséquence, les horaires de la garderie seront de 16h25 à 18h30.

### Mise en place d'une garderie les matins d'école

Des parents nous ont demandé la mise en place d'une garderie les matins d'école et les mercredi matins (suite au changement du rythme

scolaire). Pour évaluer le besoin, nous avons consulté les parents et demandé des pré-inscriptions.

Les résultats nous amènent à mettre en place **dès la rentrée de septembre une garderie périscolaire les matins d'école de 7h30 à 8h15 au prix unique de 2,25 €.** L'aide du CCAS au quotient familial sera appliquée comme pour la garderie du soir. A partir de 15 enfants ce service s'auto-finance : sa mise en œuvre est expérimentale pour une année scolaire, nous referons le point en juin 2019 en fonction de la fréquentation.

Concernant le mercredi matin, au vu du peu de pré-inscriptions, nous ne mettrons pas en place ce service. Nous travaillerons cette année avec

les communes du Balcon et la Communauté de communes pour évaluer le besoin d'un centre de loisirs le mercredi toute la journée.

Espérant avoir répondu à l'attente des parents, nous remercions l'ensemble des personnes qui se sont investies dans ce projet et notamment l'Association des Parents d'Elèves.

**Pensez à inscrire vos enfants à la garderie du matin (et du soir) le plus tôt possible : retrouvez toutes les informations en rubrique Enfance/Jeunesse sur le site Internet de Revel**

## Accueil de loisirs du Balcon de Belledonne multi-sites

Le centre de loisirs intercommunal accueillera les enfants de 3 à 13 ans pendant les deux semaines de vacances de la Toussaint (à Revel la 1ère semaine et à St Mury la 2è avec mise en place de navettes depuis Revel).

Vous trouverez les informations d'inscriptions sur le site du Grésivaudan : <http://www.le-gresivaudan.fr>



Date limite des inscriptions : **dimanche 7 octobre 2018.**

Renseignements Virginie Strano / 06 02 44 85 14 / [vstrano@le-gresivaudan.fr](mailto:vstrano@le-gresivaudan.fr)

## Infos associatives

### Inscriptions aux activités

Le forum des associations aura lieu le 8 septembre au matin devant la salle de l'Oursière.

Le CCAS maintient l'aide au quotient (1/3 du montant de l'activité) aux conditions suivantes :

- Familles dont le Quotient Familial (caf) est inférieur ou égal à 890 €
- Enfants de moins de 18 ans au jour de l'inscription
- Pour une activité par année scolaire et par enfant
- Pour les activités proposées par le ROC, l'AFR, le ROC VTT, MAB

**Passez en mairie avec votre justificatif de quotient familial afin d'obtenir l'attestation à remettre à l'association choisie lors de l'inscription.**

Pensez également à venir chercher avant le forum les chèques ados pour les jeunes de 12 à 18 ans (nés de 2001 à 2006 inclus).



### Chorale A Travers Chants

Si vous aimez chanter ou vous voulez apprendre, rejoignez la chorale « A Travers Chants » et venez découvrir un répertoire varié : Gospel, traditionnel, baroque, Yiddish, country, classique... Venez vivre une expérience d'harmonie à plusieurs voix, en chœur ou en soliste dans une ambiance sympathique et bienveillante. Venez monter des projets de concerts avec d'autres artistes : chanteurs, musiciens, acteurs, danseurs...

Et même si vous ne savez pas lire la musique, ce n'est pas un problème !

La chorale A travers Chant répète **tous les mercredis soirs à l'Espace Guimet.**

Nous serons présents au Forum des associations de Revel le samedi 8 septembre. N'hésitez pas à venir échanger et vous inscrire pour une séance d'essai gratuite qui vous convaincra définitivement !

### ROC

#### GYM en FORME

Je suis Lyliane CHABAUD, professionnelle en GYM SANTE depuis 35 ans à Revel et la région. Je vous propose une séance hebdomadaire de gym pour vous mettre en forme !

Les thèmes de séances sont variés ainsi que la musique et le matériel utilisé, histoire de travailler sans voir le temps

passer. Ecouter vos muscles se contracter, s'étirer, se relâcher et aussi s'abandonner est un JEU ! Tout cela dans une ambiance musicale et conviviale où l'on rit aussi beaucoup !

Après une séance de Gym en Forme vous repartez en forme pour toute la journée ! Alors venez vous inscrire au Forum des associations le samedi 8 septembre matin. Si non contactez moi. Possibilité d'un cours d'essai gratuit.

Tous les vendredi de 8h30-9h45 (démarrage vendredi 14 septembre)

Lieu : Salle bleue- Espace Guimet (1er étage)

Contact : Lyliane CHABAUD / [famille.chabaud@free.fr](mailto:famille.chabaud@free.fr) / 06 32 10 28 88



#### Yoga dynamique

Le Yoga peut-il être dynamique ? Oui ! Le Yoga est une science et un art traditionnel oriental qui vise à **équilibrer le corps et l'esprit en vue de l'épanouissement global de la personne.** La pratique des

postures vise à la fois la FERMETE, la SOUPLESSE et la DETENTE des muscles et articulations ainsi que le « LACHER-PRISE » de nos pensées (RELAXATION). Ce sont toutes les couches de notre être qui sont touchées, des plus grossières (os, muscles, tendons, peau) aux plus subtiles (respiration, digestion, circulations : sanguine, énergétique, émotions, pensées...).

Diplômée en Yoga Iyengar et en continue formation, je vous propose des séances où les postures s'adapteront à vous (et non l'inverse !).

Je vous propose 2 créneaux :

- Le lundi 18h30-19h45 : **Yoga de soirée.** C'est le moment où l'on « décompresse » pour se retrouver soi-même, se réunifier.
- Le mercredi 6h45-7h45 : **Yoga Matinal.** Idéal pour vous mettre en forme avant d'aller au boulot et pour toute la journée.

Lieu : Salle bleue de l'espace Guimet

Inscriptions au Forum des associations le samedi 8 septembre. Démarrage lundi 10 et mercredi 12 septembre (possibilité d'un cours d'essai gratuit)

Contact : Lyliane CHABAUD / [famille.chabaud@free.fr](mailto:famille.chabaud@free.fr) / 06 32 10 28 88

## Club Senior LE PERLET Revel St Jean le Vieux

- Mardi 4 septembre : repas cuisses de grenouilles au refuge du Pré du Mollard.
- Du dimanche 16 au samedi 22 septembre : périple des randonneurs en Italie dans le Val d'Aoste.
- Samedi 13 octobre assemblée générale du club à 10h à l'Espace Guimet suivie d'un repas servi à la salle de l'Oursière.

**Vous souhaitez participer aux randonnées ou autres activités venez nous rejoindre en adhérant au club (adhésion au club : 25 € par personne).**

Retirez votre bulletin d'adhésion auprès de :

**Jean Claude DUMAS (secrétaire) :**  
04 76 77 36 24  
le-perlet@revel-belledonne.com

## APE

**Une fin d'année animée qui augure d'une belle année 2018-2019...**

C'est au son des rires de nos enfants et avec l'odeur des excellentes saucisses de nos maîtres Hot Dog que nous avons clôturé en beauté cette année scolaire 2017-2018 : une ambiance estivale, une équipe pédagogique disponible, des stands et des récompenses toujours aussi appréciés des petits et des grands.



Tout le bureau de l'APE a passé une très belle année et tient à remercier l'ensemble des parents qui ont participé de près ou de loin à la préparation et au déroulé des différents

événements. Cette année encore, nous avons pu dégager des bénéfices qui permettront de financer des projets scolaires pour l'année à venir.

Première date à retenir pour cette nouvelle année : **l'Assemblée Générale de l'APE aura lieu le mercredi 3 octobre de 18h à 20h à la Grange de Freydane.** Nous vous attendons très nombreux pour préparer ensemble une nouvelle année riche en événements !

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours nous faire part de vos idées par mail : [ape.revel.belledonne@gmail.com](mailto:ape.revel.belledonne@gmail.com)

## APPAR

### Fête de la pomme

La Fête de la Pomme "cru 2018" aura lieu le 6 octobre 2018. Rdv Place du marché de 8h à 13h00.

**Les mouliniers de REVEL**

## AFR



L'audition de guitare a eu lieu le 24 juin à la salle bleue de l'Espace Guimet. Les élèves ont présenté des morceaux de guitare classique ou de style espagnole : seuls, en duos ou en groupes. Ils ont présenté également des chansons, comme "manque d'amour" de Juliette Armanet, "Love me do" des Beatles ou encore "Seven nation army". Les parents et amis présents ont apprécié la variété du programme avec différentes guitares, chant et basse.

Un grand merci aux parents et à l'AFR pour le goûter partagé après cette sympathique audition.

**Monica pour l'AFR**

## ROC VTT : LES SORTIES VTT POUR LES JEUNES

Préparez vos « 2 roues », les cours loisirs du ROC VTT reprennent avec 5 séances à l'automne et 6 séances au printemps.

### LE MERCREDI MATIN POUR LES PLUS JEUNES (à partir de 5 ans) :

- groupe découverte de 9h à 10h15
- groupe avancé de 11h45 à 12h30

En fonction du niveau de votre enfant, les cours sont encadrés par un moniteur les mercredis autour de Revel.

### LE SAMEDI APRES-MIDI POUR LES ADOS (à partir de 13 ans):

Sorties enduro et descente proposées sur l'après-midi complet avec des destinations plus éloignées (sur le bassin grenoblois).

La participation des parents est demandée pour le transport en camion + remorque.

Pour vous inscrire ou plus de renseignements vous pouvez contacter :

**Caroline : 06.88.77.70.45 ou Fabienne : 06.70.41.30.56**  
par mail : [rocvtt@orange.fr](mailto:rocvtt@orange.fr) ou sur le forum des associations de Revel



"Sportivement vôtre"

## R.O.C. 2018-2019

Voici les activités ROC pour cette saison 2018/2019, inscriptions à partir de 9h00 samedi 08 septembre (devant la salle de l'Oursière).

**Merci de noter que les activités ne sont pas remboursables en cas d'absence.**

Cette année les activités sont reconduites avec des tarifs constants.

L'activité YOGA IYENGAR est reconduite avec possibilité d'essayer cette activité les lundi ou mercredi matin (salle bleue espace Guimet, premier essai gratuit)  
Reconduction Gym Pilate les mardi soir 20h00/21h00 limité à 10 personnes max, priorité à ceux déjà inscrits l'année dernière (après cours de Gym Abdo Fessiers 19h00/20h00)

Second creneau Gym Pilates Lundi soir 18h30/19h30 limité à 10 personnes max, priorité à ceux déjà inscrits l'année dernière

La carte ROC est obligatoire par famille sans plancher

Vous êtes invités à venir participer à l'AG du ROC qui aura lieu le Vendredi 23 novembre salle oursière apres karaté.

Sportivement, le ROC

	AGE	LIEU DE PRATIQUE	Contact ROC	TARIFS	HORAIRES	REMARQUES
<b>ACTIVITES REGULIERES</b>						
<b>LUNDI</b>						
YOGA DYNAMIQUE de soirée (prof certifié IYENGAR)	adultes H et F	Nouvel espace Guimet, salle bleue	Liliane CHABAUD	215 euros / an	18h30 - 20h00	Début le Lundi 10/09 (premier essai gratuit Tél : 06 32 10 28 88)
PILATES débutants	adultes H et F	Salle de l'Oursière /Grange Freydane	Julie PICARD	150 euros / an	18h30 - 19h30	Début le 24/09 (10 personnes max)
<b>MARDI</b>						
KARATE	7 - 9 ans	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	45 euros / an (+37 licence)	18h00 - 19h00	Début le Mardi 11 septembre / Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir lors des 3 premières séances)
GYM ABDO FESSIERS	15 ans +	Salle de l'Oursière	Julie PICARD	50 euros / an	19h00 - 20h00	Début le Mardi 25 septembre / cours mixte
PILATES	adultes H et F	Salle de l'Oursière	Julie PICARD	150 euros / an	20h00 - 21h00	Début le Mardi 25 septembre / cours mixte (10 personnes max)
<b>MERCREDI</b>						
YOGA MATINAL pour une journée en forme	adultes H et F	Nouvel espace Guimet, salle bleue	Liliane CHABAUD	170 euros / an	6h45 - 7h45	Début le mercredi 12 septembre (possibilité premier essai gratuit, Tél:06 32 10 28 88)
KARATE	10 - 14 ans jusqu'à ceinture bleu-marron	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	75 euros / an (+37 licence)	18h00 - 19h00	Début le Mercredi 12 septembre / Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir lors des 3 premières séances)
KARATE	(15 ans et +) ou (Ado ceinture marron et +)	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	95 euros / an (+37 licence)	19h00 - 20h30	Début le Mercredi 12 septembre / Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir lors des 3 premières séances)
<b>JEUDI</b>						
KARATE	Groupe compétition (après validation)	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	voir mercredi adulte ou ado	19h00- 20h30	Début le 13 septembre / Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir lors des 3 premières séances)
<b>VENDREDI</b>						
GYM EN FORME	Adultes H et F	Nouvel espace Guimet	Lyliane CHABAUD	90 euros / an	8h30 - 9h45	Début le 14 sept / 10 personnes minimum (premier essai gratuit) Tél : 06 32 10 28 88
KARATE	10 - 14 ans ou jusqu'à ceinture bleue	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	voir mercredi ado 10-14	18h00 - 19h00	Début le 14 septembre / Licence ET certificat obligatoires (à fournir lors des 3 premières séances)
KARATE	(15 ans et +) ou (Ado ceinture marron et +)	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	voir mercredi adulte	19h00 - 20h30	Début le Vendredi 14 septembre / Licence ET certificat médical obligatoires (à fournir lors des 3 premières séances)
<b>SAMEDI</b>						
ESCALADE Automne	6 ans - 71 ans	Sites d'escalade en extérieur ou en salle si mauvais temps : cette année les frais d'entrée "espace vertical" sera à votre charge	Laurent TESTARD	108 euros / 5 séances adultes euros / 5 séances enfants<18ans	14h00 - 18h30	cycle automne - 4 séances demi journée parmi les samedi 22/09 29/09 06/10 13/10 et journée complète 07/10 - DATES A CONFIRMER ( sous réserve de constitution de groupe)
SPELEO	12 ans - 71 ans	plusieurs sorties tout niveaux automne hiver à programmer.	Laurent TESTARD	A définir fonction des effectifs		

Au dessous d'un certain nombre d'inscrits, les activités pourront être annulées

La carte ROC est demandée pour l'inscription à toutes les activités : 30 euros pour les familles Révélaines obligatoire , 30 euros pour les non Révélais

Certaines activités ne peuvent accueillir qu'un nombre limité de personnes, l'ordre des inscriptions sera retenu

## AFR Reveloisirs Activités 2018-2019

Les nouveautés de la saison 2018-2019 :

- éveil musical et flûte à bec
- batterie, guitare électrique, basse et MAO
- coaching de groupes musicaux
- atelier voix : maîtrise de la prise de parole en public

Les documents d'inscription et le programme DEFINITIF des activités seront à votre disposition sur le site Internet de REVEL : [www.revel-belledonne.com/afr](http://www.revel-belledonne.com/afr) à partir du 4 septembre.

ATTENTION : ces horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction des inscriptions le 8 septembre. Merci de votre compréhension.

Activité/	Intervenant	Public	Horaires	Lieu	Cotisation
DANSE CLASSIQUE	Isabelle ALLEMANY	5 - 7 ans 8 - 10 ans	Lundi 16h30 – 17h15 17h15 - 18h15	Oursière	160 €
HIP HOP / BREAKDANCE	A confirmer	Enfants (+ 8 ans) Ados	Mardi 18h00 – 19h30 Mardi 19h30 – 21h00	Salle Bleue	180 €
MODELAGE TERRE	Véronique Campillo	Enfants	Vendredi 16h30-18h00	Salle Orange	300,00 €
Arts Plastiques	Agnieska Mulak	Enfants	Mardi 16h30-18h00 possibilité Mercredi 15h30-17h	Salle Orange	210 €
CIRQUE	Ateliers du mouvement	Enfants 4-6 ans 6-12 ans	Mercredi 9h30-10h45 10h45-12h00	Oursière	210 €
THEATRE	Chantal FOUCHER	Ados 10-11 ans 6-8 ans 8-10 ans	Mercredi 13h40 - 14h40 14h40 – 15h40 15h40-16h40 15h40 – 17h40	Freydane	185€
Méditation/relaxation ludique	Constance Delpit	Enfants à partir de 8 ans	Mercredi 10h00-11h00	Salle bleue	210,00 €
Danse africaine	Abou	Enfants à partir de 4 ans	Jeudi 18h00-18h45	Oursière	310€ sous réserve d'un groupe de 10 enfants

Activité	Intervenant	Public	Horaires	Lieu	Cotisation
DANSE AFRICAINE	Abou BAKAR	Adultes	Jeudi 19h00-21h00	Oursière	310 € sous réserve d'un groupe de 10 danseurs
MEDITATION	Patrick VALLON	Adultes	Mardi 19h00 – 20h00	Freydane	200 €
		Adultes	Mardi 20h15 – 21h15	Freydane	
MODERN JAZZ/Danse Contemporaine	Mylène PHILIP	Ados/Adultes	Lundi 20h00 – 21h00	Oursière	250 € sous réserve d'un groupe de 10 danseurs
SALSA	Bernard PRAZ	Adultes Débutants	Lundi 19h00- 20h00	Freydane	250 €
		Adultes	Lundi 20h00- 21h30	Salle Bleue	
AQUARELLE	Frédérique SIRVENT	Adultes	Jeudi après-midi Tous les 15 jours, 14h00 – 16h00	Salle Orange	210,00 €
THEATRE	Chantal FOUCHER	Adultes	Lundi 1semaine /2 20h30 – 22h30	Freydane	130 €
<b>STAGES</b>	<b>Intervenant</b>	<b>Public</b>	<b>Horaires</b>	<b>Lieu</b>	<b>Cotisation</b>
MODELAGE TERRE	Atelier participatif	Adultes	1 dimanche par mois 9h- 13h	Salle Orange	120 € les 9 stages ou 20 € le stage
			possibilité de cours plus réguliers selon inscriptions, 2 soirées par mois		220€
ATELIER VOIX	Jocelyne Condat	Adultes	1 samedi 4 fois dans l'année 9h-12h ou/et 1 soirée par mois 18h30-20h30	Salle Orange	30€ le stage
FELDENKREIS	Laure Meneau	Adultes	A définir en fonction des personnes intéressées		A définir

MUSIQUE	Intervenant	Public	Horaires	Lieu	Cotisation
GUIWARE	Monica HOENLE	Enfants/Ados	Cours individuels de 30 minutes	A définir	600,00 €
Initiation GUITARE	Monica HOENLE	Débutants	Cours par 2 / 45 minutes	A définir	430,00 €
GUITARE Cours d'ensemble	Monica HOENLE	Enfants	Cours collectif 1h tous les 15j le mercredi 18h-19h	A définir	100 €
PIANO	Ekaterina	Enfants/Adultes	cours individuel de 30 mn Mercredi A partir de 10h00	Salle Bleue	600,00 €
Chorale		Adultes	Mercredi 20h30 – 22h00	Salle Bleue	150,00 €
Musique Assistée par Ordinateur	Xavier Mayorgas	Enfants/Adultes	1h/semaine en cours individuel à définir avec Xavier	Route des Eaux chez Xavier	280€ pour un cours semi collectif (deux personnes)
Batterie	Xavier Mayorgas	Enfants/Adultes	30 mn/semaine en cours individuel à définir avec Xavier	Route des Eaux chez Xavier	300,00 €
Guitare électrique	Xavier Mayorgas	Ados/Adultes	Cours individuel à définir avec Xavier	Route des Eaux chez Xavier	600,00 €
Basse	Xavier Mayorgas	Adultes	Cours individuel à définir avec Xavier	Route des Eaux chez Xavier	600€
Coaching de groupes de musique	Xavier Mayorgas	Ados/Adultes	A la carte à définir avec Xavier	Route des Eaux chez Xavier	50€/h par groupe
Eveil Musical	Laure Meneau	Enfants à partir de 3 ans	Mercredi 10h00-11h00 Mercredi 11h00-12h00	Grange Freydane	210,00 €

## Musique au Balcon Offre 2018 - 2019

Monica Hönlé, diplômée d'Etat en 1995 (guitare classique, éveil musical et piano)

Cours	Public
Guitare, tablatures et/ou partitions sur mesure, solfège pratique **	Enfants, ados, adultes
Piano (sauf le mercredi)	Débutants
Eveil musical	Enfants 4 ans
Atelier collectif (musique classique, musique actuelle)	Enfants, ados, adultes

TARIFS ET DUREE DES COURS	Nombre de séances	Durée des séances (mn)	Nombre d'élèves	P.U. (€)
Cours individuel enfant	30	30	1	590
Atelier collectif à 2 enfants	8	30	2	100
Atelier enfants/ados	20	45	2	375
	20	45	3 ou plus	255
Cours individuel adulte	20	45	1	590
	32	45	1	890
Atelier collectif adultes	5	120	2	250
	5	120	3 ou plus	170
	11	120	2	500
	11	120	3 ou plus	340

Cours tous les jours sauf le jeudi soir, hors vacances scolaires. Créneaux horaires à définir avec le professeur.

\*\* : les cours peuvent panacher la guitare classique, la guitare basse, le ukulélé, la guitare électrique, et la guitare folk.

**Renseignements:** Monica 0686682062 ou  
"contact@musiqueaubalcon.fr", et  
<https://www.musiqueaubalcon.fr>



## Ouverture de la chasse

Cette année la période d'ouverture générale de la chasse est fixée pour le département de l'Isère du **9 septembre 2018 matin au 28 février 2019 au soir. La chasse est interdite le vendredi**, pour toutes les espèces et pendant toute la période de chasse (y compris les vendredis fériés). La chasse du petit gibier de montagne n'est pas autorisée les lundis et mercredis (mais la chasse est ouverte pour les autres espèces : petit gibier de plaine, grand gibier, gibier d'oiseaux et oiseaux de passage). Retrouvez l'arrêté préfectoral relatif à la chasse sur le site Internet de Revel, rubrique "Vivre à Revel - Des règles pour bien vivre ensemble" ou "Tourisme/Environnement - Espaces naturels".

## Camion Pizza

Un nouveau pizzaiolo s'installe sur le parking de la maternelle à partir du 22 août. Il sera désormais présent de 17h à 21h30 tous les mercredi.

## Cueillette : quelques informations avant l'automne

La première des choses à savoir avant d'aller aux champignons ou autres fruits (châtaignes, noix,...) est qu'ils appartiennent aux propriétaires du champ, du bois, de la forêt où on les trouve. Que la propriété soit privée ou publique, close ou pas, interdite d'accès par une pancarte ou non (article 547 du code civil qui précise : « les fruits naturels ou industriels de la terre appartiennent au propriétaire par droit d'accession »). La cueillette est tolérée sous réserve de demander l'autorisation au propriétaire, de respecter les lieux, les animaux et les panneaux d'interdiction et de ramasser avec parcimonie.

La cueillette en forêt communale constitue un droit acquis à tous les habitants de la commune y compris les résidents secondaires.

Pensez à consulter les arrêtés préfectoraux et communaux en mairie (certaines espèces sont interdites de cueillette) et à faire attention de ne pas tout ramasser ni piétiner afin que les champignons se reproduisent. Tout instrument autre que le couteau est interdit.

## Culture

### Saison 2018-2019 de l'Espace Aragon :

#### " Même pas peur ! "

Depuis plus de trente ans, l'Espace Aragon ouvre ses portes à qui veut élargir ses horizons et s'adresse à vous tous. La culture a le pouvoir de nous aider à nous poser des questions, à ouvrir nos yeux sur notre monde comme sur d'autres inconnus, à découvrir, à nous enrichir et donc à nous rassurer... Cette nouvelle saison 2018-2019 nous chuchote un « même pas peur » ! Car l'intention est bien de rire de nos peurs et donc un peu de nous.



Soirée de présentation de la saison  
vendredi 14 septembre à partir  
**de 18h30 avec Tsunami Bikini,**  
**chanson « polyvoco-electral ».**

Les petites annonces

sont visibles sur :

[www.revel-belledonne.com](http://www.revel-belledonne.com)

N'hésitez pas à poster les vôtres :  
covoiturage, emploi, stages, matériel,  
équipements, services à la personne,  
troc, échange de services...

Brèves n°13 / Septembre 2018

Responsable de publication : Céline Bernigaud / Comité de rédaction : Jean-Marc Belleville, Stéphane Mastropietro, Thierry Mazille / Mise en page : Isabelle Berneron / Impression : COREP St Martin d'Hères

Date limite dépôt articles pour le Revel Dialogue de novembre : vendredi 5 octobre 2018.

Envoyez vos articles à [revel-dialogue@revel-belledonne.com](mailto:revel-dialogue@revel-belledonne.com)

## Memento

### Compteurs d'eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

### Assainissement

Pour tout renseignement concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif, vous pouvez vous adresser au Grésivaudan : 04 76 99 70 00

### Collectes ordures ménagères

11 points d'apports volontaires

### Déchetteries intercommunales

- Crolles et Saint Ismier :  
ouverture du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45.
- Saint Martin d'Uriage (La Ronzière) :  
ouverture du mardi au jeudi de 13h00 à 17h45,  
le vendredi de 10h à 17h45 et le samedi de 8h30 à 17h45

Fermeture les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

### Services techniques Tél : 04 76 00 90 67

### Secrétariat mairie Tél : 04 76 89 82 09

Email : [mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)

- lundi de 13h30 à 17h00
- mardi de 14h00 à 19h00
- mercredi de 08h30 à 11h30
- vendredi de 14h00 à 18h00

### Permanence sociale

Sur RDV auprès de la Maison du Territoire du Grésivaudan, Centre Médico-social de Bernin 04 56 58 16 91

### Procédure pour inscription sur revel-info

Envoyer un mail avec pour sujet "subscribe revel-infos" à [sympa@listes.revel-belledonne.com](mailto:sympa@listes.revel-belledonne.com)